



COMPTES CONSOLIDÉS
31 DECEMBRE 2012

SOMMAIRE

ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES.....	4
1. BILAN CONSOLIDE.....	4
2. ETATS DU RESULTAT GLOBAL.....	5
3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	6
4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	7
 ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	 8
1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE.....	8
2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES	9
2.1. Principes de préparation des états financiers	9
2.2. Méthodes et principes de consolidation	10
2.3. Immobilisations	10
2.3.1 Immobilisations corporelles	10
2.3.2 Immobilisations incorporelles du domaine concédé.....	10
2.3.3 Autres immobilisations incorporelles.....	11
2.4. Coûts d'emprunt.....	11
2.5. Dépréciations des actifs	11
2.6. Instruments financiers	12
2.6.1 Actifs et passifs financiers	12
2.6.2 Comptabilisation et évaluation.....	12
2.7. Stocks.....	13
2.8. Clients et autres débiteurs	13
2.9. Avantages du personnel.....	13
2.9.1 Indemnités de départ à la retraite	13
2.9.2 Engagements pris au titre des accords CATS.....	13
2.10. Provisions	14
2.10.1 Provisions non courantes	14
2.10.2 Provisions courantes.....	14
2.11. Contrats de locations.....	14
2.11.1 Contrats de location simple	14
2.11.2 Contrats de location financement.....	15
2.12. Chiffre d'affaires et autres produits.....	15
2.13. Impôts sur le résultat	15
2.14. Dividendes	15
2.15. Information sectorielle	16
2.16. Options de présentation	16
3. GESTION DU RISQUE FINANCIER.....	16
4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS.....	18
5. ACTIFS NON COURANTS.....	19
6. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	20

7.	CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	21
8.	AUTRES ACTIFS COURANTS	21
9.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	22
10.	INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS	22
11.	CAPITAL	26
12.	PROVISIONS.....	26
13.	REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES ET AVANTAGES A LONG TERME	27
14.	AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS	29
15.	CHIFFRE D'AFFAIRES	29
16.	ACHATS ET CHARGES EXTERNES	29
17.	CHARGES DE PERSONNEL.....	30
18.	IMPOTS ET TAXES.....	30
19.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS.....	31
20.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	31
21.	PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS TRESORERIE	31
22.	CHARGES FINANCIERES.....	31
23.	IMPOTS SUR LE RESULTAT	32
24.	RESULTAT PAR ACTION.....	33
25.	DIVIDENDE	33
26.	ENGAGEMENTS	33
27.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES.....	34
28.	INDICATEURS DE GESTION	35
29.	EVENEMENTS POST CLOTURE	35
30.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	35

ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

1. BILAN CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	5	167,1	171,9
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	5	6 952,8	7 093,1
Autres immobilisations incorporelles	5	37,8	33,2
Participations dans les entreprises associées	5	3,7	16,6
Autres actifs financiers non courants	5	83,8	76,0
Autres actifs non courants	5	0,1	0,0
Total actif non courant		7 245,3	7 390,8
Actif courant			
Stocks		9,3	10,0
Clients et autres débiteurs	7	112,9	125,6
Impôts courants		0,0	3,8
Autres actifs courants	8	168,4	182,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	702,3	1 214,0
Total actif courant		993,0	1 536,2
TOTAL DE L'ACTIF		8 238,2	8 926,9

En millions d'euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres			
Capital	11	33,9	33,9
Réserves consolidées		(540,2)	281,7
Résultat de l'exercice		391,8	395,2
Capitaux propres part du Groupe		(114,5)	710,8
Participations ne donnant pas le contrôle		0,1	0,2
Total des capitaux propres		(114,4)	711,0
Passif non courant			
Emprunts non courants	10	6 904,2	6 673,5
Impôts différés	23	61,7	86,7
Provisions non courantes	12	249,8	245,6
Autres passifs non courants	14	54,3	62,0
Total passif non courant		7 270,0	7 067,8
Passif courant			
Fournisseurs et autres créanciers		104,5	113,2
Emprunts courants et dettes financières diverses	10	337,0	224,9
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	10	352,1	538,9
Dettes d'impôt sur le résultat		4,8	0,0
Provisions courantes	12	71,4	66,9
Autres passifs	14	212,8	204,2
Total passif courant		1 082,7	1 148,1
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		8 238,2	8 926,9

2. ETATS DU RESULTAT GLOBAL

Compte de résultat

En millions d'euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires dont :	15	2 226,5	2 180,6
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure		2 038,6	2 021,6
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession		187,9	159,0
Achats et charges externes	16	(322,8)	(302,1)
Charges de personnel	17	(220,4)	(218,7)
Impôts et taxes	18	(258,2)	(264,4)
Dotations aux amortissements	19	(387,7)	(383,1)
Dotations aux provisions (nettes des reprises)		(29,3)	(20,7)
Autres produits et charges d'exploitation	20	2,4	3,1
Résultat opérationnel courant		1 010,4	994,8
Autres produits et charges opérationnels	20	0,2	(0,8)
Résultat opérationnel		1 010,6	994,0
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	21	18,0	11,0
Coût de l'endettement financier brut	22	(393,7)	(350,3)
Coût de l'endettement financier net		(375,8)	(339,2)
Autres produits et charges financiers	22	(6,3)	(26,2)
Quote-part du résultat des entreprises associées		(5,9)	(6,0)
Impôt sur le résultat	23	(230,6)	(227,1)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		392,0	395,4
Résultat net de la période		392,0	395,4
- dont part du Groupe		391,8	395,2
- dont participations ne donnant pas le contrôle		0,2	0,2
Résultat revenant aux actionnaires de la société, en euros, par action :			
- résultat de base par action (part du Groupe)		3,47	3,50
- résultat dilué par action (part du Groupe)		3,47	3,50

Autres éléments du résultat global

En millions d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net de la période	392,0	395,4
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	8,3	(2,2)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises associées	(7,0)	(8,8)
Impôts sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres (*)	(3,1)	1,0
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(1,8)	(10,0)
Résultat global de la période	390,2	385,4
- part du groupe	390,0	385,2
- participations ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2

(*) Ces impôts sont intégralement relatifs à la réévaluation des instruments dérivés de couverture

3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En millions d'Euros	Capital	Primes	Réserves	Instruments financiers	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2011	33,9	0,3	347,6	(45,8)	336,1	0,1	336,2
Paiements en actions			0,3		0,3		0,3
Dividendes			(11,3)		(11,3)	(0,1)	(11,4)
Résultat net de la période			395,2		395,2	0,2	395,4
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(10,0)	(10,0)		(10,0)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	395,2	(10,0)	385,2	0,2	385,4
Variation de périmètre et reclassement			0,5		0,5		0,5
Capitaux propres au 31/12/2011	33,9	0,3	732,3	(55,8)	710,8	0,2	711,0
Capitaux propres au 01/01/2012	33,9	0,3	732,3	(55,8)	710,8	0,2	711,0
Paiements en actions			0,3		0,3		0,3
Dividendes			(1 216,3)		(1 216,3)	(0,3)	(1 216,6)
Résultat net de la période			391,8		391,8	0,2	392,0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(1,8)	(1,8)		(1,8)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	391,8	(1,8)	390,0	0,2	390,2
Variation de périmètre et reclassement			0,6		0,6		0,6
Capitaux propres au 31/12/2012	33,9	0,3	(91,2)	(57,5)	(114,5)	0,1	(114,4)

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9	1 214,0	53,3
Résultat net		392,0	395,4
Incidence nette des sociétés mises en équivalence		5,9	6,0
Dotations nettes aux amortissements et provisions	19	374,7	354,9
Autres retraitements		20,9	22,2
Résultat sur cessions		(0,7)	(1,0)
Autofinancement		792,9	777,5
Charge nette d'intérêts		369,2	340,2
Intérêts versés		(322,1)	(291,3)
Charge d'impôt sur le résultat	23	230,6	227,1
Impôt sur le résultat payé		(230,5)	(266,9)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		30,4	17,7
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)		870,5	804,4
Paiements sur acquisition d'immobilisations		(254,9)	(247,5)
Actifs financiers non courants		(4,2)	0,0
Total des acquisitions d'immobilisations		(259,1)	(247,5)
Cessions d'immobilisations		1,0	1,4
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)		(258,1)	(246,1)
Dividendes versés aux actionnaires	25	(1 216,6)	(11,4)
Remboursement d'emprunts	10	(529,8)	(1 419,3)
Emission d'emprunts	10	622,4	2 033,2
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)		(1 124,1)	602,4
Variation de trésorerie (I + II + III)		(511,7)	1 160,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9	702,3	1 214,0

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

Le Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône est principalement constitué par les sociétés Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR) et Autoroutes Rhône-Alpes (AREA) qui exploitent des réseaux autoroutiers dont elles ont financé la construction, selon les termes de deux contrats de concession autoroutière différents qui expirent en 2032. Des contrats de plan définissent en outre les programmes d'investissements liés à ces deux concessions et les lois tarifaires correspondantes pour la période couverte par ces contrats.

Au total, le réseau couvre 2 282 kilomètres d'autoroutes dont 2 264 kilomètres sont en service.

Les conventions de concessions autoroutières et les cahiers des charges annexés constituent les instruments principaux définissant les relations entre l'Etat, la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et la Société AREA : ils réglementent notamment la construction et l'exploitation des autoroutes, les dispositions financières applicables, la durée des concessions et les modalités de reprise des installations en fin de concession.

Parmi les principales dispositions susceptibles d'influencer les perspectives de l'exploitation figurent notamment :

- l'obligation de maintenir en bon état d'entretien l'ensemble des ouvrages et de tout mettre en œuvre pour maintenir la continuité de la circulation dans de bonnes conditions ;
- les dispositions fixant le taux des péages et les règles d'évolution ;
- les clauses prévoyant les dispositions applicables en cas d'évolution des réglementations techniques ou des règles fiscales applicables propres aux sociétés d'autoroutes. Si une telle évolution était susceptible de compromettre gravement l'équilibre des concessions, l'Etat et la société concessionnaire arrêteraient d'un commun accord les compensations à envisager.
- les dispositions susceptibles de garantir la remise en bon état des ouvrages de la concession à la date d'expiration, et notamment la conclusion, 7 ans avant la fin de la concession, d'un programme d'entretien et de renouvellement pour les cinq dernières années ;
- les conditions du retour des actifs à l'Etat en fin de concession et les restrictions grevant les actifs : les biens de retour reviendront à l'Etat sans donner lieu à une contrepartie financière et ils ne pourront être vendus ou grevés de sûreté ou de servitude ;
- la faculté de l'Etat de résilier les contrats de concession par anticipation et de racheter les contrats de concession : en vertu des règles de droit public, l'Etat dispose d'une faculté de résiliation unilatérale des concessions pour motif d'intérêt général et sous le contrôle du juge ; en outre, la convention prévoit un droit de rachat par l'Etat à compter du 1^{er} janvier 2012 pour motif d'intérêt général.

Une convention de concession distincte porte sur l'exploitation du Tunnel routier Maurice Lemaire par la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône jusqu'au 31 décembre 2068.

La Société mère APRR est une société anonyme, enregistrée en France, et a son siège social au 36, rue du Docteur Schmitt, 21850 Saint-Apollinaire.

Elle est contrôlée par le Groupe Eiffage au travers de sa filiale Eiffarie, détenue au 31 décembre à 100 % conjointement par le groupe Eiffage et des fonds d'investissement du groupe Macquarie.

Les comptes consolidés 2012 ont été arrêtés lors du Conseil d'Administration du 21 février 2013 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 20 juin 2013.

Fait significatif 2012 :

A la suite de la réouverture de l'Offre Publique de Retrait et de Rachat Obligatoire en décembre 2012, Eiffarie détient désormais la totalité du capital d'APRR, dont les actions ont été radiées de la cote le 18 décembre 2012.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2.1. Principes de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés établis par le Groupe APRR au 31 décembre 2012 ont été préparés en conformité avec les normes comptables internationales (normes IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2012.

Ces comptes sont publiés en millions d'euros.

Les actifs et les passifs sont généralement comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amorti, sous réserve des cas particuliers suivants :

- les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur ;
- les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés;
- les provisions pour avantages sociaux à prestations définies sont évaluées selon les indications fournies en note 2.9 et au paragraphe 13.

L'évolution des normes IFRS à la clôture de l'exercice est la suivante :

L'amendement à la norme IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir » est applicable obligatoirement à compter du 1er janvier 2012.

Cet amendement, relatif aux transferts d'actifs financiers, n'a eu aucun impact sur les états financiers du groupe pour l'exercice 2012.

Un certain nombre de nouvelles normes, amendements de normes et interprétations seront en vigueur pour les exercices ouverts après le 1er janvier 2012. Ils n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés. Parmi ces textes, seule pourrait éventuellement avoir un impact significatif sur les états financiers du Groupe la future norme IFRS 9 « Instruments financiers » dont la date d'application est envisagée au 1er janvier 2015 sous réserve de son adoption par l'Union Européenne.

La norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », adoptée par l'Europe, sera applicable de manière rétrospective à compter du 1er janvier 2013. L'effet de la révision de cette norme entraînera une diminution des capitaux propres du groupe d'environ 3,1 millions d'euros au 1^{er} janvier 2013 et une augmentation des capitaux propres du groupe de 0,6 million d'euros au 1^{er} janvier 2012 (y compris effets des impôts différés).

Les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Accords conjoints », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ne sont pas encore adoptées par l'Union Européenne ; l'impact qu'elles pourraient présenter sur les états financiers du Groupe à compter de 2014 est en cours d'examen.

2.2. Méthodes et principes de consolidation

Les entités contrôlées par le Groupe de manière exclusive sont consolidées par intégration globale. Un tel contrôle existe lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle effectif, c'est à dire lorsque le Groupe a le pouvoir, directement ou indirectement, de contrôler les décisions opérationnelles et financières de la filiale de façon à obtenir les avantages économiques de son activité.

Les titres de participation dans les entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont évalués selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée, en l'absence de contrôle exclusif, lorsque le Groupe détient au moins 20 % de droits de vote.

Le Groupe APRR comprend la société-mère (Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône), la filiale AREA (Société des Autoroutes Rhône-Alpes) détenue à 99,84% (société en intégration globale), l'entreprise associée ADELAC (société mise en équivalence) détenue à 49,90 % par AREA et l'entreprise associée AXXES (société mise en équivalence) détenue à 28,09 % par APRR (dont 5,30 % détenue par AREA).

2.3. Immobilisations

Les immobilisations sont réparties en trois catégories :

- Immobilisations corporelles,
- Immobilisations incorporelles du domaine concédé
- Autres immobilisations incorporelles

2.3.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des immobilisations « renouvelables » qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession (matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéo surveillance, informatique, de transport et outillages). Ces immobilisations figurent au bilan pour leur coût historique d'acquisition, net des amortissements constatés.

Elles font l'objet d'un amortissement calculé selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée entre trois et dix ans.

2.3.2 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Depuis l'application de l'interprétation IFRIC 12 en 2009, les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit du concessionnaire de facturer les usagers des réseaux autoroutiers concédés, obtenu en contrepartie de la construction des ouvrages.

Ce droit du concessionnaire a été évalué par référence à la juste valeur des prestations de construction des ouvrages, à laquelle ont été ajoutés les frais financiers comptabilisés pendant la période de construction, sous déduction des rémunérations reçues en espèces (subventions reçues du concédant).

Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié pour refléter le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la date de mise en service de l'actif.

2.3.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée entre 3 et 5 ans.

2.4. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt supportés pendant la période de construction des ouvrages en concession sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

Pour les opérations éligibles :

- la capitalisation des frais financiers est effectuée sur la base de l'encours moyen mensuel des immobilisations ou travaux en-cours ayant fait l'objet d'un paiement au cours de l'année ;
- à cet encours moyen mensuel décaissé est affecté le taux d'intérêt effectif spécifique de l'emprunt, dans le cas où l'opération a fait l'objet d'un emprunt spécifique, ou la moyenne pondérée des taux d'intérêts effectifs des autres emprunts, pour les opérations n'ayant pas fait l'objet d'un emprunt spécifique.

2.5. Dépréciations des actifs

Les conditions juridiques des contrats de concession existants et les dispositions financières qui les régissent conduisent à distinguer deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), l'une relative aux deux concessions de la société APRR et l'autre à la concession de la société AREA.

Un test de dépréciation est constaté en cas d'indice de perte de valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'UGT en tenant compte le cas échéant de la valeur résiduelle, actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié à la nature de l'UGT.

2.6. Instruments financiers

2.6.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les actifs financiers évalués en juste valeur par compte de résultat, les instruments dérivés actifs, les prêts et créances d'exploitation et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les dettes financières au coût amorti, les dettes financières en juste valeur, les autres financements et facilités bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation.

Les actifs et passifs financiers décrits ci-dessus sont comptabilisés et évalués selon les termes définis par la norme IAS 39 : "Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation".

2.6.2 Comptabilisation et évaluation

- a) Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des titres à revenus déterminables et échéances fixées. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du Taux d'Intérêt Effectif (TIE) diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.
- b) Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés, classés en « Autres actifs financiers non courants », et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Après leur comptabilisation, ils sont évalués en juste valeur et toute variation de celle-ci est comptabilisée directement en capitaux propres à l'exception des pertes de valeur. Lorsque ces actifs sont « décomptabilisés », le cumul des profits ou pertes constatés en capitaux propres est transféré au résultat de la période en « Autres produits et charges financiers ».
- c) Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat regroupent les actifs et passifs que le Groupe a l'intention de revendre à court terme pour réaliser une plus-value ainsi que les actifs désignés à la juste valeur sur option. Les gains et pertes de ces actifs correspondent aux intérêts, dividendes, variation de juste valeur et plus ou moins-values de cession.
- d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont eux aussi évalués en juste valeur par compte de résultat. Ils comprennent tous les soldes en espèces, les dépôts à court terme à leur date d'entrée dans le bilan, les OPCVM à très brève échéance et ne présentant pas de risques significatifs de perte de valeur.

Les facilités bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe et elles constituent une composante de la trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

- e) Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du Taux d'Intérêt Effectif (TIE).

- f) Les instruments financiers dérivés, détenus par le Groupe afin de couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts de certains de ses emprunts à taux variables, sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les variations ultérieures de juste valeur, obtenues auprès des établissements financiers émetteurs, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Les instruments dérivés, contractés afin de couvrir les risques de variations de juste valeur liées au risque de taux de certains des emprunts à taux fixe, sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les variations ultérieures de juste valeur, obtenues auprès des établissements financiers émetteurs, sont comptabilisées en résultat, et les emprunts couverts sont réévalués au titre du risque de taux en contrepartie du résultat.

Les variations de juste valeur de la part inefficace sont comptabilisées en résultat. Les instruments non qualifiés en comptabilité de couverture sont initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur et sont comptabilisés en résultat en « Autres produits et charges financiers ».

Le gain ou la perte se rapportant à la partie efficace de couverture est comptabilisé en coût de l'endettement financier au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

2.7. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'acquisition.

2.8. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances inférieures à six mois. Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

2.9. Avantages du personnel

2.9.1 Indemnités de départ à la retraite

Les avantages aux personnels à prestations définies sont constitués des Indemnités de Fin de Carrière. La méthode actuarielle retenue pour l'évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Les actifs dédiés à la couverture des engagements sont retenus à la juste valeur et sont déduits de la dette actuarielle pour la présentation du bilan.

La société applique la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels relatifs à la provision pour indemnités de fin de carrière.

2.9.2 Engagements pris au titre des accords CATS

Une provision est constituée au titre des engagements pris par le groupe dans le cadre des accords CATS (Cessation d'Activité des Travailleurs Salariés) signés en 2007, et comptabilisée en tant que « termination benefits ».

La provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel pour la population concernée, avec un âge moyen de départ en retraite de 62 ans (compte tenu de la spécificité de cette population), selon les mêmes hypothèses d'actualisation que la provision pour indemnités de fin de carrière.

Elle couvre l'indemnité de remplacement jusqu'au départ en retraite effectif du salarié, pour la part restant à la charge de la société.

2.10. Provisions

2.10.1 Provisions non courantes

Les provisions non courantes comprennent, d'une part, les provisions pour retraite et médailles du travail (cf. 2.9 ci-avant) et, d'autre part, les provisions pour maintien en état des infrastructures.

En effet, les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions. Elles ont été constituées principalement pour couvrir les dépenses de grosses réparations des chaussées. Elles sont calculées sur la base d'un programme pluriannuel de dépenses révisé chaque année. Ces dépenses sont réévaluées sur la base d'indices appropriés (principalement l'indice TP09).

Par ailleurs, des provisions sont également constituées dès lors que des pathologies avérées sont constatées sur des ouvrages identifiés.

Ces provisions sont comptabilisées pour leurs montants actualisés. Le coût d'actualisation des provisions est comptabilisé en autres charges financières.

La part à moins d'un an de ces provisions a été classée en « Provisions courantes ».

2.10.2 Provisions courantes

Elles sont essentiellement constituées :

- de la part à moins d'un an des provisions pour maintien en l'état des infrastructures ;
- de la part à moins d'un an des provisions retraites et médailles du travail ;
- des autres provisions pour risques et charges incluant les provisions accords CATS (cf. 2.9 ci-avant), les provisions pour litiges avec le personnel et les provisions pour litiges liés à l'activité (litiges clients, sous-traitants, fournisseurs).

2.11. Contrats de locations

2.11.1 Contrats de location simple

Pour les contrats de location simple dans lesquels le Groupe est preneur (matériels, bureaux, parkings, immeubles), le loyer est constaté en étalant linéairement sur la durée du contrat de location l'ensemble des dépenses certaines liées à ces contrats, y compris les coûts de mise en place.

Les biens construits par le groupe et faisant l'objet de contrats de location simple (location de fibres optiques auprès des opérateurs de télécommunication, utilisation des aménagements réalisés par le Groupe sur les aires d'autoroutes par des exploitants d'installations commerciales) figurent à l'actif du Groupe et sont comptabilisés selon la même méthode que les autres immobilisations corporelles. La part certaine des produits relatifs à ces contrats est comptabilisée en résultat sur la durée du contrat selon la méthode linéaire ; les loyers conditionnels ne sont comptabilisés en produits que lorsqu'ils sont acquis.

2.11.2 Contrats de location financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens ; en contrepartie il est comptabilisé un passif financier.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.12. Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure provient essentiellement de l'activité péages et est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations correspondantes.

Conformément à l'interprétation IFRIC 12, le Groupe comptabilise en « chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession » les produits (et les charges en « achats et charges externes ») relatifs aux services de construction concédés par application de la norme IAS 11 (reconnaissance du chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement).

2.13. Impôts sur le résultat

Les impôts comprennent les impôts courants et les impôts différés

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément à la législation fiscale en vigueur en France.

Sauf exception, les impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles existant entre la valeur au bilan des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Ils sont évalués sur la base des taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles, dans la mesure où ces taux sont votés à la clôture de l'exercice.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable. Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés puisqu'ils concernent le même groupe fiscal et se rapportent à des opérations intervenues depuis l'option pour ce régime fiscal.

2.14. Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la société.

2.15. Information sectorielle

Le Groupe a une seule activité constituée par l'exploitation de réseaux autoroutiers dans le cadre de contrats de concession venant à échéance à la même date en 2032, pour les deux concessions principales consolidées par intégration globale. Ces réseaux sont situés uniquement en France. L'ensemble des indicateurs clés et performances du Groupe sont analysés par le management au niveau consolidé. Par ailleurs, l'activité « Péages » représente 97 % du chiffre d'affaires hors prestations de construction, les activités annexes étant ainsi non significatives au regard des performances du Groupe. Il en résulte qu'aucune information par secteur d'activité ou par zone géographique n'est fournie dans les comptes consolidés.

2.16. Options de présentation

Les actifs et passifs sont classés sous la présentation courant / non courant.

Dans le compte de résultat les charges d'exploitation sont présentées par nature.

Les agrégats "Résultat opérationnel courant", "Résultat opérationnel", "Coût de l'endettement financier brut" et "Coût de l'endettement financier net" figurant dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sont présentés conformément aux critères de la recommandation CNC 2009-R-03.

Le « coût de l'endettement financier net » est égal à l'ensemble des charges financières liées à l'endettement diminué des produits financiers issus des placements de trésorerie.

3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Risque de change

Le groupe APRR opère principalement dans les pays de la zone euro et principalement en France. Il supporte un risque de change limité sur les transactions qu'il effectue.

Le financement externe du Groupe est libellé exclusivement en euros.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est maîtrisé via la régularité des flux d'encaissement de trésorerie et de remboursement de la dette.

Pour sa gestion courante, le Groupe dispose d'un crédit syndiqué de 719,5 millions d'euros à taux variable dont l'encours était totalement disponible au 31 décembre 2012.

Une émission obligataire a été effectuée en janvier 2012, dans le cadre du programme EMTN de 6 milliards d'euros mis en place en octobre 2007. Elle est d'un montant de 500 millions d'euros, et de maturité janvier 2018.

3 450 M€ ont déjà été émis dans le cadre de ce programme.

Le Groupe s'est engagé vis-à-vis de la CNA et de ses autres prêteurs à respecter les deux ratios suivants :

- le ratio dette nette / Ebitda doit rester inférieur à 7,0
- le ratio Ebitda / charges financières nettes doit rester supérieur à 2,2

Au 31 décembre 2012, la valeur de ces deux ratios est respectivement de 4,8 et de 3,7.

Le non-respect de l'un de ces ratios serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette d'APRR.

La dette à long terme du Groupe est notée BBB-, avec perspective stable, par Standard & Poors, et BBB+, avec perspective stable, par Fitch.

Une dégradation de ces notations entraînerait un renchérissement des marges et taux applicables aux dettes bancaires et obligations émises dans le cadre du programme EMTN.

L'échéancier des passifs financiers est détaillé dans la note 10.

Risque de taux

Au 31 décembre 2012, 83 % de la dette financière brute du Groupe est à taux fixe, 12 % à taux fixe sur un nominal indexé sur l'inflation, et 5 % à taux variable.

Le Groupe n'encourt pas sur sa dette actuelle de risque significatif sur ses charges d'intérêt lié à une hausse de taux.

Une analyse de sensibilité a été effectuée :

- sur la base de la dette au 31 décembre 2011, une variation de 100 points de base des taux variables aurait une incidence de 0,8 millions d'euros sur le résultat financier, soit 0,5 millions sur le résultat net.
- sur la base de la dette au 31 décembre 2012 une variation de 100 points de base des taux variables aurait une incidence de 1,4 millions d'euros sur le résultat financier, soit 0,9 millions sur le résultat net.

Risque lié à l'inflation

L'évolution des tarifs de péages étant fixée par référence à l'évolution de l'indice annuel des prix hors tabacs, le Groupe supporte un risque lié à une évolution à la baisse de l'inflation.

Cette exposition est en partie atténuée dans la mesure où par ailleurs une fraction de l'endettement du Groupe supporte un taux d'intérêt fixe sur un nominal indexé sur l'inflation.

Cette fraction est de près de 12 % au 31 décembre 2012 (stable par rapport au 31 décembre 2011).

Le Groupe dispose indirectement par ce biais d'une couverture partielle du risque lié à une évolution à la baisse de l'inflation: ainsi, une telle baisse entraînerait certes une réduction des hausses de tarifs de péages mais diminuerait également la charge financière supportée sur cette fraction de dette indexée sur l'inflation, réduisant du même coup l'impact globalement négatif d'une baisse de l'inflation sur les résultats du Groupe.

Risque de crédit

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Créances en retard d'échéance compris entre 0 et 3 mois	3,5	2,3
Créances en retard d'échéance compris entre 3 et 6 mois	1,0	0,9
Créances en retard d'échéance de plus de 6 mois	3,7	3,7
Créances en retard d'échéance	8,2	6,9

En dehors de celles mentionnées ci-dessus, les créances en retard sont réparties sur un nombre de clients très important, du fait de la nature de notre activité, et il n'est donc pas possible de porter une appréciation globale sur leur qualité financière.

Ces créances en retard font l'objet de provisions à hauteur d'environ 46 % de leur montant global.

Les placements de trésorerie et les opérations de couverture ne sont réalisés qu'avec des établissements financiers notoirement réputés.

Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe APRR. Les risques pris en charge sont de toute nature : risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté ainsi que sur une « Politique de gestion des risques » approuvée par la Direction Générale.

La cartographie des risques du Groupe a été mise à jour en 2012.

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période.

Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas.

Elles concernent principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs, les engagements de retraites, la juste valeur des instruments dérivés et les provisions courantes et non courantes.

5. ACTIFS NON COURANTS

Année 2012

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
a) Valeurs brutes				
Immobilisations corporelles	748	46	(29)	765
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12 337	201	(11)	12 527
Autres immobilisations incorporelles	158	14	(7)	165
Participations dans les entreprises associées	17	-	(13)	4
Titres de participation non cotés	5	0	(0)	5
Prêts	4	1	(0)	4
Autres actifs financiers	70	8	(0)	77
Total autres actifs financiers	78	8	(1)	86
Total des valeurs brutes	13 338	270	(60)	13 548

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
b) Amortissements et pertes de valeur ⁽¹⁾				
Immobilisations corporelles	(576)	(51)	29	(598)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(5 244)	(341)	10	(5 575)
Autres immobilisations incorporelles	(125)	(10)	7	(128)
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-
Titres de participation non cotés	(2)	-	-	(2)
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Total autres actifs financiers	(2)	-	-	(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(5 947)	(402)	46	(6 302)
Total actifs non courants (a-b)	7 391	(132)	(14)	7 245

(1) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de 2012

L'augmentation des immobilisations corporelles du domaine concédé de l'année 2012 est notamment due aux constructions neuves (parachèvement des nouvelles sections Les Echets – La Boisse et bretelle de Montluçon, construction de la section Gannat- Vichy) et aux travaux d'élargissements (A36).

Elle inclut 3,0 millions d'euros d'intérêts capitalisés, contre 4,7 millions d'euros en 2011.

Année 2011

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
a) Valeurs brutes				
Immobilisations corporelles	718	56	(27)	748
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12 174	166	(3)	12 337
Autres immobilisations incorporelles	147	11	(0)	158
Participations dans les entreprises associées	31	-	(15)	17
Titres de participation non cotés	5	0	(0)	5
Prêts	4	1	(0)	4
Autres actifs financiers	61	8	(0)	70
Total autres actifs financiers	70	9	(1)	78
Total des valeurs brutes	13 141	242	(46)	13 338

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
b) Amortissements et pertes de valeur ⁽¹⁾				
Immobilisations corporelles	(552)	(51)	27	(576)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(4 919)	(328)	3	(5 244)
Autres immobilisations incorporelles	(114)	(11)	0	(125)
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-
Titres de participation non cotés	(2)	(0)	-	(2)
Autres titres immobilisés				-
Prêts				-
Autres actifs financiers				-
Total autres actifs financiers	(2)	(0)	-	(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(5 586)	(390)	30	(5 947)
Total actifs non courants (a-b)	7 555	(148)	(16)	7 391

(1) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de 2011

(Millions d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Marchés de travaux signés et non exécutés	151,3	113,9

Par ailleurs, le montant total des opérations de construction, d'élargissements ou de création de nouveaux diffuseurs que le Groupe s'est engagé à réaliser est estimé à 442 M€ sur la période 2013 – 2017.

6. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La participation dans les entreprises associées représente la part du Groupe dans les sociétés ADELAC, titulaire de la concession de 19 km de l'autoroute A41 entre Villy-Le-Pelloux - Saint-Martin-Bellevue et Saint-Julien-en-Genevois, et AXXES, qui commercialise et gère les abonnements poids lourds.

Les principales données financières relatives à ces participations sont les suivantes :

Nom	Pays	Total bilan	Dettes financières	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	% détenu
31 décembre 2012							
Adelac	France	798,4	773,2	22,1	36,6	(19,9)	49,90%
Axxès	France	271,0	5,7	17,4	885,7	2,5	28,09%
Total		1 069,4	778,9	39,5	922,3	(17,4)	
31 décembre 2011							
Adelac	France	811,3	765,6	42,0	32,7	(21,7)	49,90%
Axxès	France	269,4	4,8	14,8	842,8	3,9	28,09%
Total		1 080,7	770,4	56,8	875,5	(17,8)	

L'évolution des participations dans les entreprises associées au cours de la période est présentée ci-dessous.

en millions d'euros	2012	2011
Au 1er janvier	16,6	31,4
Quote-part de résultat net	(5,9)	(6,0)
Dividendes versés	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(7,0)	(8,8)
Au 31 décembre	3,7	16,6

7. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

(Millions d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Clients et comptes rattachés - péages	68,5	63,6
Clients et comptes rattachés - autres activités	47,5	64,7
Dépréciations des créances clients	(3,2)	(2,8)
Clients et autres débiteurs	112,9	125,6

8. AUTRES ACTIFS COURANTS

(Millions d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Etat - TVA	34,2	33,8
Autres créances diverses	106,8	122,6
Charges constatées d'avance	26,7	25,5
Autres	0,7	0,8
Autres actifs courants	168,4	182,8

Les autres créances diverses sont essentiellement composées de créances liées au télépéage inter sociétés (TIS).

9. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(Millions d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Trésorerie	190,1	50,5
Equivalents de trésorerie	512,2	1 163,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	702,3	1 214,0

Les éléments classés en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » sont des placements à court terme, liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

10. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS

Un nouvel emprunt obligataire a été contracté en 2012 pour 500 millions d'euros, dans le cadre du programme EMTN.

530 millions d'emprunts CNA ont été remboursés sur l'exercice, et sur la ligne de crédit syndiqué de 719,5 M€, aucun tirage et aucun remboursement n'ont été effectués.

Endettement financier net et échéances des dettes et des flux d'intérêts associés :

Au 31 décembre 2012

	Valeur au bilan	Flux de capital et d'intérêt	A moins d'1an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Trésorerie et équivalents de trésorerie								
Valeurs mobilières de placement	512,2							
Disponibilités	190,1							
Sous total	702,3							
Dettes financières : courantes et non courantes								
Emprunts bancaires ou obligataires non courants et assimilés	6 772,9	6 782,1	0,0	1 116,4	1 334,8	933,0	1 391,2	2 006,7
Instrument dérivé passif	131,4							
<i>intérêts au titre des passifs financiers non courants</i>		1 638,9	342,1	332,5	307,3	231,0	163,2	262,9
Emprunts non courants	6 904,2	8 421,1	342,1	1 448,9	1 642,1	1 164,0	1 554,4	2 269,5
Part à moins d'un an des Emprunts non courants et assimilés	352,1	350,2	350,2					
<i>intérêts au titre de la part à moins d'un an des emprunts non courants</i>		20,3	20,3					
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	352,1	370,4	370,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières diverses courantes	337,0	65,0	65,0					
Sous total dettes financières	7 593,4	8 856,5	777,5	1 448,9	1 642,1	1 164,0	1 554,4	2 269,5
Endettement financier net	-6 891,1							

Flux de capital et d'intérêts présentés hors frais d'émission d'emprunts, hors prime d'émission et autres réévaluations sans flux.

Les flux de capital et d'intérêts présentés ci-dessus se rapportent à la dette telle que figurant au bilan du 31 décembre 2012. Ils ne prennent pas en compte les éventuels remboursements anticipés ou nouveaux financements susceptibles d'intervenir dans le futur.

Les flux d'intérêts intègrent les flux des instruments dérivés actifs et passifs (swaps de taux d'intérêts), non actualisés.

Les flux d'intérêts des emprunts à taux variable sont fondés sur les taux en vigueur au 31 décembre 2012 ; les emprunts à taux fixe sur nominal indexé intègrent une hypothèse d'inflation future de 2,25 % par an.

Les flux des emprunts et dettes financières courantes, constituées exclusivement des intérêts courus à échoir, sont inclus dans les intérêts décrits ci-avant.

Au 31 décembre 2011

	Valeur au bilan	Flux de capital et d'intérêt	A moins d'1an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Trésorerie et équivalents de trésorerie								
Valeurs mobilières de placement	1 163,5							
Disponibilités	50,5							
Sous total	1 214,0							
Dettes financières : courantes et non courantes								
Emprunts bancaires ou obligataires non courants et assimilés	6 546,2	6 546,2	0,0	349,2	1 116,2	1 331,1	928,2	2 821,4
Instrument dérivé passif	127,3							
<i>intérêts au titre des passifs financiers non courants</i>		1 810,3	308,4	334,4	304,6	257,6	163,2	442,1
Emprunts non courants	6 673,5	8 356,5	308,4	683,6	1 420,8	1 588,8	1 091,4	3 263,6
Part à moins d'un an des Emprunts non courants et assimilés	538,9	532,0	532,0					
<i>intérêts au titre de la part à moins d'un an des emprunts non courants</i>		30,1	30,1					
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	538,9	562,1	562,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières diverses courantes	224,9							
Sous total dettes financières	7 437,3	8 918,6	870,5	683,6	1 420,8	1 588,8	1 091,4	3 263,6
Endettement financier net	-6 223,3							

Flux de capital et d'intérêts présentés hors frais d'émission d'emprunts, hors prime d'émission et autres réévaluations sans flux.

(Millions d'Euros)	Valeur comptable 31/12/12	Juste valeur 31/12/12	Valeur comptable 31/12/11	Juste valeur 31/12/11
Actifs financiers :				
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	702,3	702,3	1 214,0	1 214,0
Prêts	4,4	4,4	4,1	4,1
Swaps de taux d'intérêts	12,5	12,5	8,9	8,9
Autres actifs financiers	67,0	67,0	63,0	63,0
Clients et autres débiteurs	112,9	112,9	125,6	125,6
Autres actifs courants	168,4	168,4	182,8	182,8
Passifs financiers :				
Emprunts à taux variable	336,7	398,5	284,8	322,8
Emprunts à taux fixe sur nominal indexé	840,1	1 042,7	831,0	1 000,9
Emprunts à taux fixe	5 923,4	6 726,1	5 944,4	6 644,9
Swaps de taux d'intérêt	131,4	131,4	127,3	127,3
Autres passifs financiers	361,8	361,8	249,8	249,8
Fournisseurs et autres créanciers	104,5	104,5	113,2	113,2
Autres passifs non courants	54,3	54,3	62,0	62,0
Autres passifs	212,8	212,8	204,2	204,2

La juste valeur des instruments dérivés a été évaluée sur la base de la valeur marked to market communiquée par les différentes contreparties.

Au 31 décembre 2012, le portefeuille d'instruments dérivés du Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône se compose :

- d'un swap, contracté en 2004, aux termes duquel la société reçoit un taux fixe sur nominal de 300 millions d'euros et paye un taux fixe sur ce nominal indexé sur l'inflation ainsi que l'inflation capitalisée à l'échéance.
- d'une structure résiduelle de cinq contrats dérivés (dont 1 swap receveur de taux fixe et payeur de taux variable bénéficiant de la qualification comptable de couverture de juste valeur de nominal 75 millions d'euros et d'échéance 2018, 3 contrats optionnels visant à encadrer dans une certaine mesure l'exposition à une hausse de taux et 1 swap payeur de taux fixe et receveur de taux variable résultant de l'exercice d'une swaption arrivée à échéance en avril 2010, qui ont été traités en tant qu'instruments autonomes), mise en place au second semestre 2005, dans le cadre d'un programme de variabilisation portant sur un nominal ramené au 30 juin 2010 à 300 millions d'emprunts adossés à concurrence de :
 - 208,4 millions d'euros à la ligne CNA 4,50% échéance 28 mars 2018,
 - 91,6 millions d'euros et jusqu'en avril 2020, à une fraction de l'endettement équivalente à celle de la ligne CNA 4,50% arrivée à échéance le 25 avril 2010.
- de 5 swaps contractés en mars 2008 portant sur un montant nominal de 500 millions d'euros aux termes des quels le Groupe paye un taux fixe et reçoit le taux variable dont l'échéance (août 2014) et les périodes d'intérêts sont calées sur celles de l'emprunt bancaire de 500 millions d'euros mis en place en Août 2007 ; ces swaps bénéficient de la comptabilité de couverture.

- de 2 swaps contractés au cours du 1^{er} semestre 2009 portant sur des montants nominaux respectivement de 250 millions et de 50 millions aux termes des quels le Groupe paye un taux fixe et reçoit le taux variable et dont les échéances (respectivement juillet 2014 et décembre 2012) de même que les périodes d'intérêts ont été calées sur celles de 2 emprunts de mêmes montants mis en place respectivement en juillet 2008 et décembre 2008. Suite au remboursement par anticipation au cours du premier semestre 2011 de l'emprunt sous-jacent de 50 millions d'euros d'échéance initiale décembre 2012 dont il couvrait jusqu'alors les flux d'intérêt, l'un de ces swaps a été déqualifié et ne bénéficie plus de la qualification de cashflow hedge.

Catégories d'actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2012

<u>Actifs financiers</u>	Valeur au bilan	Catégories d'actifs financiers (*)				Juste valeur
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments financiers de couverture	
Autres actifs financiers non courants	87,5	2,2	3,7	69,2	12,5	87,5 (2)
Clients et autres débiteurs	112,9	0,0	0,0	112,9	0,0	112,9 (2)
Autres actifs courants	168,4	0,0	0,0	168,4	0,0	168,4 (2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	702,3	0,0	702,3	0,0	0,0	702,3 (1) et (2)
Total	1 071,1	2,2	706,0	350,5	12,5	1 071,1

(*) Au cours de l'exercice 2012, il n'a été procédé à aucun reclassement entre les différentes catégories d'actifs financiers

<u>Passifs financiers</u>	Valeur au bilan	Passifs au coût amorti	Instruments financiers de couverture	Juste valeur
Emprunts et autres financements	7 593,4	7 462,0	131,4	8 660,5 (2)
Dettes fournisseurs	104,5	104,5	0,0	104,5 (2)
Autres passifs courants et non courants	267,1	267,1	0,0	267,1 (2)
Total	7 964,9	7 833,6	131,4	9 032,0

Mode de détermination de la juste valeur :

- (1) : cotation sur un marché actif
 (2) : données de marché observables

Au 31 décembre 2011

<u>Actifs financiers</u>	Valeur au bilan	Catégories d'actifs financiers (*)				Juste valeur
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments financiers de couverture	
Autres actifs financiers non courants	92,6	2,2	16,6	65,0	8,9	92,6 (2)
Clients et autres débiteurs	125,6	0,0	0,0	125,6	0,0	125,6 (2)
Autres actifs courants	182,8	0,0	0,0	182,8	0,0	182,8 (2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 214,0	0,0	1 214,0	0,0	0,0	1 214,0 (1) et (2)
Total	1 615,0	2,2	1 230,6	373,3	8,9	1 615,0

(*) Au cours de l'exercice 2011, il n'a été procédé à aucun reclassement entre les différentes catégories d'actifs financiers

Passifs financiers	Valeur au bilan	Passifs au coût amorti	Instruments financiers de couverture	Juste valeur
Emprunts et autres financements	7 437,3	7 310,0	127,3	8 345,7 (2)
Dettes fournisseurs	113,2	113,2	0,0	113,2 (2)
Autres passifs courants et non courants	266,2	266,2	0,0	266,2 (2)
Total	7 816,7	7 689,4	127,3	8 725,1

Mode de détermination de la juste valeur :

(1) : cotation sur un marché actif

(2) : données de marché observables

11. CAPITAL

	Nombre d'actions	Euros
Actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31/12/2012	113 038 156	33 911 446,80

La valeur nominale des actions est de 0,30 €.

Le nombre d'actions et leur nominal n'ont pas évolué depuis le 1^{er} janvier 2012.

La société ne détient aucune de ses actions en propre. Par ailleurs les actions ne sont affectées d'aucun droit, préférences ou restrictions.

12. PROVISIONS

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	A la fin de l'exercice
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	26,1	2,8	(1,1)		(0,4)	27,5
Provisions pour médailles du travail	1,1	0,2	(0,2)		0,0	1,1
Provisions pour maintien en état des infrastructures	218,5	29,8	(38,8)		11,7	221,2
Provisions non courantes	245,6	32,8	(40,0)	0,0	11,4	249,8
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	0,8				0,4	1,2
Provisions pour médailles du travail	0,2				(0,0)	0,2
Provisions pour maintien en état des infrastructures	50,8				(11,7)	39,0
Provisions pour risques et charges	15,0	20,0	(2,8)	(1,4)		30,9
Provisions courantes	67,0	20,0	(2,8)	(1,4)	(11,4)	71,4

Les sociétés APRR et AREA ont fait l'objet d'une vérification des autorités fiscales portant sur les exercices clos les 31 décembre 2007, 2008 et 2009.

Sur la base des propositions de rectification reçues, les éléments actuels de discussion font ressortir des différences d'appréciation quant à l'application de certains textes comptables et fiscaux portant notamment sur les mécanismes de déductions/réintégrations fiscales ; la provision enregistrée dans les comptes sociaux est sans incidence significative sur le compte de résultat consolidé du groupe APRR compte tenu des impôts différés comptabilisés.

13. REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES ET AVANTAGES A LONG TERME

Ces avantages consistent en des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail.

Hypothèses retenues

Le taux de rendement attendu des actifs du régime est de 4,5 % en 2011 et de 3,0 % en 2012.

Le taux de rendement réel pour l'exercice est de 3,68 % en 2011 et 3,49 % en 2012.

Evolution de l'exercice

	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2012	2011	2012	2011
Taux d'actualisation	3,00%	4,50%	3,00%	4,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Taux de progression des salaires	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Tables de mortalité hommes	TH 06-08	TH 06-08	TH 06-08	TH 06-08
Tables de mortalité femmes	TF 06-08	TF 06-08	TF 06-08	TF 06-08
Age de départ en retraite cadre	63 ans	63 ans	63 ans	63 ans
Age de départ en retraite non cadre	63 ans	63 ans	63 ans	63 ans
Taux de charges sociales	45,0%	45,0%	45,0%	45,0%

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2012	2011	2012	2011
Dette actuarielle au début de l'exercice	28,7	28,5	1,3	1,4
Coût des services rendus	1,7	1,8	0,1	0,2
Intérêts de la dette actuarielle	1,3	1,3	0,1	0,0
Prestations payées	(1,3)	(1,1)	(0,2)	(0,2)
Pertes (gains) actuariels générés	5,8	(1,8)	0,1	0,0
Dette actuarielle en fin d'exercice	36,1	28,7	1,3	1,3

Charge comptabilisée

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2012	2011	2012	2011
Coût total des services de l'année	1,7	1,8	0,1	0,1
Coût financier	1,3	1,3	0,1	0,1
Rendement attendu des actifs du régime	(0,1)	(0,1)	0,0	0,0
Amortissement des pertes (gains) actuariels non comptabilisés	0,0	(0,0)	0,1	0,0
Charge (produit) comptable	2,8	2,9	0,2	0,2

La charge correspondante est comptabilisée dans les charges de personnel.

Couverture des engagements

(Millions d'Euros)	Indemnités fin de carrière		Médailles du travail	
	2012	2011	2012	2011
Couverture au début de l'exercice	2,6	2,7	0,0	0,0
Rendement attendu des fonds	0,2	0,1	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels	0,0	0,1	0,0	0,0
Versements effectués par les régimes	(0,3)	(0,2)	0,0	0,0
Couverture en fin d'exercice	2,6	2,6	0,0	0,0

(Millions d'Euros)	Indemnités fin de carrière				
	2012	2011	2010	2009	2008
Dette actuarielle indemnités de fin de carrière	36,1	28,7	28,5	23,7	19,4
Juste valeur des actifs du régime	2,6	2,6	2,7	2,8	3,3
Engagements nets	33,5	26,0	25,8	20,9	16,1

Eléments différés

(Millions d'Euros)	Indemnités fin de carrière		Médailles du travail	
	2012	2011	2012	2011
Au début de l'exercice	(0,9)	1,0	0,0	0,0
Pertes (gains) sur actifs	5,8	(0,1)	0,0	0,0
Pertes (gains) sur dette actuarielle	(0,1)	(1,8)	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels en fin d'exercice	4,8	(0,9)	0,0	0,0

Réconciliation de la dette actuarielle et de la provision constatée

(Millions d'Euros)	Indemnités fin de carrière		Médailles du travail	
	2012	2011	2012	2011
Provision constatée	28,7	26,9	1,3	1,3
Ecart actuariel non comptabilisé	4,8	(0,9)	0,0	0,0
Couverture des engagements	2,6	2,6	0,0	0,0
Dette actuarielle	36,1	28,7	1,3	1,3

Le montant des dépenses que le Groupe s'attend à payer en 2013 au titre des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail est de 1,4 millions d'euros.

Sensibilité

Une variation de 0,5 points du taux d'actualisation a un impact de 5,9 % sur le montant de la dette actuarielle relative aux indemnités de fin de carrière.

14. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

(Millions d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes reçus sur commandes	(11,7)	(10,9)
Dettes fiscales et sociales	(150,4)	(145,6)
Produits constatés d'avance	(9,0)	(8,7)
Autres dettes	(41,6)	(39,0)
Autres passifs courants	(212,8)	(204,2)
Produits constatés d'avance	(54,3)	(62,0)
Autres passifs non courants	(54,3)	(62,0)

15. CHIFFRE D'AFFAIRES

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Péages	1 971,1	1 961,0
Redevances des installations commerciales	37,7	34,9
Location des installations de télécommunication	13,2	12,3
Autres produits	16,6	13,4
Chiffre d'affaires hors prestations de construction	2 038,6	2 021,6
Prestations de construction (IFRIC 12)	187,9	159,0
Total chiffre d'affaires	2 226,5	2 180,6

Les redevances des installations commerciales sont perçues auprès des tiers exploitant les installations commerciales situées sur les aires de service.

La location des installations de télécommunication correspond essentiellement aux locations de fibres optiques ou de pylônes à des opérateurs de télécommunication.

16. ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Energie	(15,6)	(14,2)
Fournitures	(8,5)	(7,4)
Pièces détachées	(5,8)	(5,9)
Entretien des infrastructures	(25,8)	(30,2)
Entretien courant	(18,5)	(20,0)
Prestations de construction (IFRIC 12)	(187,9)	(159,0)
Autres charges externes	(60,7)	(65,4)
Achats et charges externes	(322,8)	(302,1)

17. CHARGES DE PERSONNEL

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Salaires et traitements	(118,6)	(119,0)
Charges sociales et engagements sociaux différés	(74,2)	(74,7)
Intéressement	(9,4)	(5,6)
Participation	(14,5)	(14,3)
Abondement sur intéressement et participation	(3,7)	(5,1)
Charges de personnel	(220,4)	(218,7)

Effectifs :	Année 2012	Année 2011
Cadres	521	529
Agents de maîtrise	1 781	1 784
Employés	1 344	1 409
Total effectif	3 646	3 722

18. IMPOTS ET TAXES

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Taxe d'aménagement du territoire	(145,2)	(148,5)
CET / Taxe professionnelle	(57,4)	(61,8)
Redevance domaniale	(49,0)	(47,8)
Autres impôts et taxes	(6,6)	(6,3)
Impôts et taxes	(258,2)	(264,4)

Depuis 2010, le Groupe comptabilise les 2 composantes de la Contribution Economique Territoriale (CET), la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) en charges opérationnelles, suivant le même traitement que l'ancienne Taxe Professionnelle.

La redevance domaniale est assise sur le chiffre d'affaires, la valeur locative et le nombre de kilomètres de voies et est à ce titre comptabilisée en charges opérationnelles.

La taxe d'aménagement du territoire est assise sur le nombre de kilomètres parcourus et est comptabilisée à ce titre en charges opérationnelles.

19. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	(9,8)	(11,4)
Amortissements des immobilisations incorporelles du domaine concédé	(326,9)	(320,9)
Amortissements des immobilisations corporelles (hors location financement)	(48,5)	(48,8)
Amortissements location financement	(2,5)	(2,1)
Total Amortissements	(387,7)	(383,2)

20. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Dotations nettes aux provisions actif circulant	(0,3)	0,6
Plus ou moins values de cession	0,7	1,0
Autres produits	6,0	6,0
Autres charges	(4,0)	(4,5)
Autres produits et charges d'exploitation	2,4	3,1

21. PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS TRESORERIE

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Produits nets sur cession de VMP	0,2	0,7
Produits sur instruments dérivés liés à la dette	0,1	3,5
Autres produits financiers	17,7	6,8
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie	18,0	11,0

22. CHARGES FINANCIERES

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Intérêts et charges financières assimilées	(375,5)	(340,0)
Résultat des couvertures de taux sur endettement financier brut	(21,2)	(14,9)
Transfert de charges financières	3,0	4,7
Coût de l'endettement financier brut	(393,7)	(350,3)
Autres produits financiers	5,7	0,3
Autres charges financières	(12,0)	(26,5)
Autres produits et charges financiers	(6,3)	(26,2)

Les commissions de non utilisation sur les lignes de crédit se sont élevées à 3,7 millions d'euros en 2012 contre 2,2 millions d'euros en 2011.

23. IMPOTS SUR LE RESULTAT

Charge d'impôt sur les résultats

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Charge d'impôt courant	(258,6)	(240,3)
Produit (charge) d'impôt différé	28,1	13,1
Charge d'impôt de l'exercice	(230,6)	(227,1)

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Résultat net de l'ensemble consolidé	392,0	395,4
Impôt sur les résultats	230,6	227,1
Résultat mis en équivalence	5,9	6,0
Résultat comptable avant impôt et mises en équivalence	628,5	628,6
Taux d'impôt applicable	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique calculée sur le résultat consolidé avant impôt et résultat mis en équivalence	216,4	216,4
Différences permanentes	0,2	0,4
Autres différences	14,0	10,4
Charge d'impôt comptabilisée	230,6	227,2

Ventilation des impôts différés

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Actifs résultant de		
IFRIC 12	(138,2)	(138,0)
Provisions pour retraite et assimilés	(10,9)	(11,3)
Provisions congés payés	(5,9)	(5,8)
Participation des salariés	(5,3)	(5,2)
Retournements de swaps	(1,0)	(1,8)
Autres	(16,5)	(19,3)
Actifs d'impôt différé	(177,8)	(181,4)
Passifs résultant de		
Charges immobilisées, nettes des amortissements	143,4	170,7
Amortissement de caducité sur immobilisations renouvelables	41,8	41,8
Provision réglementées	19,8	19,8
Provisions pour renouvellement	31,1	30,9
Autres	3,3	5,0
Passifs d'impôt différé	239,5	268,1
Impôt différé passif net	61,7	86,7

24. RESULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen d'actions a été calculé en tenant compte du nombre de jours écoulés depuis les dates des opérations ayant affecté le capital.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(En millions euros)	Année 2012	Année 2011
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat de base par action	392,0	395,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	113 038 156	113 038 156
Résultat par action en euros	3,47	3,50
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat dilué par action	392,0	395,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	113 038 156	113 038 156
Résultat dilué par action en euros	3,47	3,50

Il n'existe aucun instrument de dilution.

25. DIVIDENDE

La société a distribué en 2012 au titre de dividendes la somme de 10,76 euros par action.

26. ENGAGEMENTS

(Millions d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Cautions diverses	22,8	23,2
Travaux à engager (1% paysage)	0,1	0,1
Total	22,9	23,3

Les cautions diverses concernent les engagements pris par la société AREA au titre de sa participation dans ADELAC.

(Millions d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Cautions bancaires	26,1	24,8
Autres engagements	0,0	0,0
Total	26,1	24,8

(Millions d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Marchés de travaux signés et non exécutés	151,3	113,9

(Millions d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Paiements futurs à un an	2,7	2,6
Paiements futurs entre 1 et 5 ans	3,1	3,6
Paiements futurs à plus de 5 ans	0,0	0,0
Total paiements futurs	5,7	6,3

(Millions d'Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Encaissements futurs à un an	31,7	29,4
Encaissements futurs entre 1 et 5 ans	95,1	97,7
Encaissements futurs à plus de 5 ans	113,9	129,6
Total Encaissements futurs	240,7	256,7

27. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les parties liées du Groupe comprennent les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable (coentreprises et sociétés mises en équivalence), les actionnaires qui exercent un contrôle conjoint sur les coentreprises du Groupe, les actionnaires minoritaires qui exercent une influence notable sur les filiales du Groupe, les mandataires sociaux, dirigeants et administrateurs du Groupe, ainsi que les sociétés dans lesquelles ceux-ci exercent le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable, ou détiennent un droit de vote significatif.

Les transactions significatives enregistrées avec des parties liées sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Les travaux conclus avec le groupe Eiffage le sont à des conditions de marché et après mise en concurrence.

Société	Nature	Type	Montant	dette (créance)
Groupe Eiffage	Prestations diverses	Produits	3,1	(0,2)
	Travaux	Charges	45,5	7,8
Eiffarie	Mise à disposition de personnel	Charges	0,9	0,1
Axxès	Télépéage PL	Charges	1,2	(40,6)
SIRA	Prestations radio Autoroute Info	Charges	1,6	(0,1)
	Prestations diverses	Produits	0,2	(0,2)
	Avance de trésorerie	Produits	0,2	-
	Avance de trésorerie	Charges	0,0	0,9
Park +	Avance de trésorerie	Produits	0,0	(0,1)
	Prestations diverses	Produits	0,1	(0,0)
Adelac	Prestations diverses	Produits	4,5	(0,8)
	Prestations diverses	Charges	0,0	-
	Avance de trésorerie	Produits	3,7	(64,7)
Autoroute trafic	Produits financiers	Produits	0,1	-
Cera	Produits financiers	Produits	0,0	-

28. INDICATEURS DE GESTION

(Millions d'Euros)	Année 2012	Année 2011
Marge brute d'autofinancement	812	806
EBITDA	1 428	1 399
EBITDA / chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	70,0%	69,2%

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements et provisions.

La marge brute d'autofinancement est égale au résultat net, majoré des amortissements et provisions, et diminué des plus-values de cession et du résultat des sociétés mises en équivalence.

29. EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun évènement post clôture n'est à signaler.

30. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euros	KPMG SA				PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	140 700	137 850	90%	84%	140 700	137 850	62%	60%
- Filiales intégrées globalement					67 600	66 200	30%	29%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaires aux comptes								
- Emetteur	15 200	26 750	10%	16%	15 200	26 750	7%	12%
- Filiales intégrées globalement					5 000		2%	
Sous-total	155 900	164 600	100%	100%	228 500	230 800	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
- Emetteur								
- Filiales intégrées globalement								
Autres								
- Emetteur								
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total	155 900	164 600	100%	100%	228 500	230 800	100%	100%

SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris – La Défense cedex

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE
36, rue du Docteur Schmitt
21850 SAINT-APOLLINAIRE

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société APRR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Société des Autoroutes Paris Rhin Rhône – « APRR »
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2012 - Page 2

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 2.3.2 et 2.10.1 de l'annexe aux états financiers consolidés décrivent le traitement comptable retenu par le Groupe pour la comptabilisation et l'entretien des ouvrages concédés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Les notes incluses dans les paragraphes 2.6 et 10 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les modalités de comptabilisation et de valorisation des instruments dérivés. Nous avons apprécié les données, hypothèses et paramètres sur lesquelles se fondent ces estimations et revu les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 21 février 2013

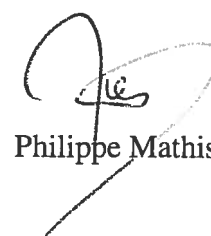
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Yan Ricaud

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Mathis